



Edition N°376
JANVIER 2024

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr



Permanences du Maire

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

Déchetterie de Besmen

Horaires d'hiver

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi - Mercredi
Vendredi - Samedi
9h-12h / 13h30-18h
Mardi
13h30-18h

Contact : 02.98.29.59.14

LES VŒUX DU MAIRE

« Chaque année nous apporte son lot d'imprévus et après la COVID depuis 2020, nous venons de subir le 2 novembre dernier une **tempête** d'une force inouïe. Les conséquences, nous les avons tous subies et 2 mois après, avec des solutions souvent provisoires, la vie reprend son cours.

Mes pensées iront surtout vers les foyers qui ont subi des dégâts importants et ceux qui ont subi des désagréments (électriques entre autres).

Un grand **Merci** à tous ceux qui ont aidé de quelque manière que ce soit, les personnes qui étaient dans la difficulté.

Au 1^{er} janvier 2023, l'INSEE nous attribue une population totale de **1 497 habitants**. Un chiffre jamais atteint et qui reflète le dynamisme de la Commune et l'épanouissement de ses habitants. Un constat :

- notre jeunesse (22 % de moins de 14 ans)
- une école en plein développement (+ de 130 élèves)
- un attrait pour notre commune et le territoire du Pays de Landivisiau
- notre bassin d'emploi qui attire de nouvelles familles, etc...

Cette **année 2024** sera à Plougourvest, une année importante pour **nos investissements** :

- Livraison de la salle intergénérationnelle du Pouldu (début mars)
- Création de 20 logements sur l'espace (ex-Brochec)
- Vente des lots du lotissement du Moulin (14 lots dont 7 de réservés actuellement)
- Création d'un « Pump Track » pour les jeunes
- Réseau routier

La crise énergétique pèse également sur les finances des ménages, des entreprises et de la Commune. La Commune restera **vigilante** afin de protéger les ménages et le tissu économique.

Tous ensemble, (associations, entreprises, particuliers) nous devons travailler pour la défense du bien commun et de l'intérêt général.

MERCI à tous, vous qui contribuez au **développement de la Commune** : commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, bénévoles associatifs, éducateurs, sans oublier les personnels du secteur médico-social. Votre travail est remarquable.

Une pensée particulière aux malades, à ceux qui souffrent ou qui sont dans la solitude.

Avec le Conseil Municipal et les Agents Communaux,
je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024 !
Santé, Réussite à tous dans un esprit de solidarité ».

Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL

■ VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux communaux aura lieu **le samedi 06 Janvier 2024**
à 18h à la salle de réunion du Centre d'activités.

Habitants et nouveaux résidents y sont conviés.



INFOS MAIRIE

■ MAIRIE FERMEE

Elle sera fermée les **samedi 23 décembre, mardi 26 décembre 2023** et le **mardi 02 janvier 2024**.

■ AGENCE POSTALE

Elle sera fermée du **mardi 26 au samedi 30 décembre 2023**.

■ ETAT CIVIL

Décès : Mr Yves ABGRALL - Rés. St Michel de Kervoanec

■ URBANISME

Déclaration Préalable :

ANDRES Marie-Christine - 7 impasse de Kerlevez - Construction d'un carport

■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

- ◆ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 15 janvier** de 8h30 à 10h30.
- ◆ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 20 janvier** de 10h à 12h.
- ◆ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 17 janvier** de 16h à 17h30.
- ◆ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente **jeudi 25 janvier** de 14h30 à 15h30.
- ◆ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **vendredi 12 janvier** de 10h à 12h.

■ ATTENTION CHIENS EN DIVAGATION

La Commune de Plougourvest rencontre depuis quelque temps de nombreux soucis et de plaintes d'administrés, à cause de chiens en divagation, causant notamment des dégâts importants chez des habitants.



Aussi, nous vous rappelons la législation relative à ce sujet :

« Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. En tant que propriétaire ou détenteur du chien lors de l'événement, vous êtes civilement responsable des dommages causés par l'animal, c'est-à-dire que vous devez indemniser la victime des dommages qu'elle a subi. Vous devez faire immédiatement une déclaration de sinistre auprès de votre assureur habitation. »

La mairie informe que tous chiens errants saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière de Bodilis. Une amende pourra alors être appliquée aux propriétaires.

Les poursuites

Quelle amende pour un chien non tenu en laisse ?

Les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent à des poursuites pénales dont quelques unes sont rappelées ci-après.

Les officiers et agents de police judiciaire ont compétence pour constater toutes ces infractions. L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).

■ TRANSFERT DE COMPETENCE « EAU ET ASSAINISSEMENT AU 01/01/2024 » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

La réglementation prévoit un transfert de la compétence « eau potable et assainissement » aux intercommunalités au plus tard en 2026. Sur le périmètre de la CCPL, 19 communes transfèrent donc la gestion du petit cycle de l'eau à la CCPL de manière anticipée avec une prise d'effet au 1er janvier 2024. La CCPL sera ainsi en charge du suivi de l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que du suivi des investissements. Sur les communes rattachées au **Syndicat Mixte de Pont An Ilis**, dont Plougourvest, le syndicat reste compétent en eau potable et assainissement non collectif.

La Communauté de communes n'interviendra que sur le volet assainissement collectif (usagers raccordés à un réseau public).

Pour toute demande relative à des travaux, la réalisation d'un branchement, le signalement d'une fuite, une question sur votre facture, vous pourrez contacter les exploitants assurant la gestion clientèle et qui restent vos interlocuteurs privilégiés ou, pour l'eau potable et l'assainissement non collectif, le syndicat dont le siège est basé en mairie de Plougourvest.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la Régie Eau du Pays de Landi: 02.98.68.42.41- eau@paysdelandi.com - www.paysdelandi.fr

Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Loi NOTRe

**TRANSFERT DES
COMPÉTENCES**

« EAU » ET « ASSAINISSEMENT »

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ ETOILE FILANTE FOOTBALL

Dimanche 07 janvier :

13h00 : Plougourvest B - Santec B
15h00 : Plougourvest A - Santec A

Dimanche 14 janvier :

13h00 : RC Lesneven C - Plougourvest B
13h00 : Plougourvest C - FC Enclos B
15h00 : St Martin des Champs - Plougourvest A

Dimanche 21 janvier :

13h00 : St Pierre Plouescat - Plougourvest B
13h00 : Plougourvest C - Exempt
15h00 : US Taulé - Plougourvest A

■ ATELIER CUISINE

Les cours auront lieu le **mercredi 17 janvier** pour les groupes A à 17h30 et 20h **et le jeudi 18 janvier** pour le groupe B à 17h30. Les cours ont lieu à la salle multifonctions de Bodilis.

■ ART FLORAL

Les cours auront lieu le **mardi 9 janvier** à 17h30 et 20h au Centre d'Activités.

■ ATELIER COUTURE

Les cours auront lieu les **mercredis 10 et 24 janvier** de 20h à 22h à l'ancienne maison paroissiale.

■ CLUB DES AINÉS

L'Assemblée Générale du Club des Aînés s'est déroulée le mardi 12 décembre au centre des missionnaires de St Jacques à Guiclan. La quarantaine d'adhérents présents a écouté et approuvé le bilan financier et le rapport d'activités de l'année. Mr le Maire, malgré une légère baisse du nombre d'adhérents, a souligné le dynamisme de ce club qui offre chaque vendredi, la possibilité aux adhérents de se retrouver. L'assemblée s'est terminée par un repas dans l'établissement de St Jacques.
La prochaine activité sera la galette des Rois le 12 janvier.

■ APEL NOTRE DAME

Le dimanche 17 décembre 2023, l'ensemble des élèves de l'école Notre Dame de Plougourvest s'est réuni à l'église St Pierre pour chanter avec la Chorale Mouez Bro Landi.

En cette fin d'année, cette manifestation a été l'occasion de se retrouver, toutes générations confondues, dans un esprit festif : un réel succès!



■ PPB HB

Au mois de Novembre a eu lieu la 23ème Foire aux Puces à Plougourvest. Celle-ci a été un succès autant du côté des exposants que des visiteurs.

Du côté des animations, en décembre tous les joueurs du club vont vous proposer une opération pizzas qui a pour but de financer les sorties de fin de saison par catégorie.

Depuis le début de saison, les plus jeunes joueurs du club se retrouvent régulièrement. Tout d'abord, les baby hand (en photo) sont des enfants de 4 et 5 ans qui viennent à Plougar environ 2 fois par mois accompagnés par un de leur parent pour faire des activités autour du handball. Ils étaient 14 le 2 décembre. Les plus grands sont en catégorie premier pas.

Quant à eux ils ont un entraînement par semaine et une fois par mois, ils rencontrent d'autres enfants du secteur lors de plateaux qui allient jeux et mini match. Avec ces pratiques, chacun découvre le handball à son rythme.

L'ensemble du Conseil d'administration profite de ce dernier bulletin de l'année pour vous souhaiter une bonne année à tous !



CONTACTS ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES

CAFÉS - BARS

LE CROAZ-HIR : 02.98.61.30.12
LE GWENN PHIL : 02.98.68.57.10
LE PEN-AR-BED : 02.98.61.00.81

INFORMATIQUE

RBI BOURC'HIS Raphaël :
02.98.68.58.20

MATÉRIEL AGRICOLE

AGRISIX - ESPACE EMERAUDE :
02.98.68.55.22

RÉCUPÉRATION MÉTALLURGIQUE

LOCATION DE BENNES
RMB MONSIGNY : 02.98.68.55.43

TAXI

CROGUENNEC Christelle :
02.98.68.78.01 ou 06.62.34.27.52

MACON-COUVREUR

- ABALLÉA COUVERTURE :
02.98.61.38.14
- GUI'HOME MAÇONNERIE :
06.46.35.34.56

MENUISERIE - ÉBÉNISTE -

PLAQUISTE

CLOAREC Nicolas : 06.66.90.02.23
SAS CLOAREC : 06.62.51.84.11
JAUEN Philippe : 06.59.91.91.18
MIOSSEC Stéphane : 06.63.27.28.71

MÉTALLURGIE - SOUDURE

XAV SERVICES ET CONCEPTIONS :
06.11.87.86.55 ou 02.98.68.51.99

KINÉSITHÉRAPEUTE

TORRÈS Johan : 02.98.68.54.76
ou 06.62.11.91.16

INFIRMIER

JOSSE Nicolas : 02.98.15.78.41
ou 06.95.83.85.14

IMMOBILIER

HERRY Daniel : 07.81.77.74.13
HUGUET Kristell : 06.50.53.27.33
ALLAIN Aude : 06.66.17.73.01

CRÉATION AUDIOVISUELLE

MIGLIORE Fabien : 06.48.60.05.28
www.lesgensdebrest.com

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

29 ENERGIES PLUS : 06.36.86.42.54

CARRELAGE

GK CARRELAGES - Kevin
GADANHO : 07.49.67.16.46
gk.carrelages@gmail.com

RÉNOVATION

- GCR Rénovation - Guillaume
CRÉACH : 07.67.40.40.94
contact@gcr-renovation.fr
- RÉNOV'INNOV
Jérôme JACQ : 06.99.70.16.75
contact@renov-innov.bzh

REPROGRAPHIE

REPROGRAPHIE MAIGA : 06.59.58.15.83

SERVICES DIVERS

FRED SERVICES 29 : 06.60.52.08.33

AU CŒUR DE L'ÉVEIL

(pratiquienne en soins énergétiques à domicile et en entreprise)
07 66 07 46 96
emmanuellemiossec2608@gmail.com

BOITE À LIVRES

PRENEZ

LISEZ

DEPOSER

PARTAGER

Gratuit et ouvert à tous

Ce système d'échange est fondé sur le civisme. Bien entendu, si on prend un livre, on vient en déposer un autre... Les livres déposés doivent être tout public (romans, BD, essai, documentaire...) et en bon état.

Boîte à livres située à l'entrée de l'espace Hervé Loïc- PLOUGOURVEST

RETOUR SUR...

INFOS DIVERSES

■ PASSEPORT/ CARTE D'IDENTITE BIOMETRIQUE

En prévision des examens des jeunes et de vos éventuels séjours à l'étranger, pensez à vérifier la date de validité de vos papiers d'identité AVANT d'effectuer une quelconque réservation et à contacter l'une des mairies ci-dessous pour prendre RDV sans attendre la période de pointe.

Pensez à faire votre pré-demande en ligne moins de 6 mois avant votre RDV sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



Mairies :	Adresse :	Tél :	Où se fait la prise de rendez-vous ?
LANDIVISIAU	19 rue Georges Clémenceau	02 98 68 00 30	En ligne sur le site de la mairie de Landivisiau.
MORLAIX	Place des Otages	02 98 63 10 10	En ligne sur le site de la mairie de Morlaix.
PLOUESCAT	6 rue de la Mairie	02 98 69 60 13	Par téléphone, ou en ligne sur le site de la mairie de Plouescat.
PLOUGONVEN	Place de la Résistance	02 98 78 64 04	En ligne sur le site de la mairie de Plougouven.
PLOUZÉVÉDÉ	4 place de la Mairie	02 98 69 98 18	Par téléphone.
ST-POL-DE-LÉON	Place de l'Evêché	02 98 15 85 00	En ligne sur le site de la mairie de St-Pol-de-Léon.
SIZUN	Place Charles de Gaulle	02 98 68 80 13	En ligne sur le site de la mairie de Sizun.

PAROISSE : St Tiviziau Bro Landi

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63

2, place de Lourdes - Landivisiau

Samedi 6 janvier : Messe à Guiclan à 18h

Dimanche 7 janvier : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun à 10h30

Lundi 8 janvier : Messe à la Chapelle de Lourdes à 18h

Samedi 13 janvier : Messe à Plounéventer à 18h

Dimanche 14 janvier : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun, à 10h30

Samedi 20 janvier : Messe à Guiclan à 18h

Dimanche 21 janvier : Messe à Plouvorn, Landivisiau, Commana, à 10h30

Samedi 27 janvier : Messe à Plounéventer à 18h

Dimanche 28 janvier : Messe à Plouzévédé, Landivisiau, Sizun, à 10h30

1 - BIEN RÉVEILLONNER

2 - BIEN RENTRER

#Bien Rentrer

BIEN RÉVEILLONNER, C'EST AUSSI #BIENRENTRE

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

POUR QUE LE RÉVEILLON SOIT RÉUSSI, IL FAUT BIEN LE PRÉPARER. POUR QU'IL RESTE UN BEAU SOUVENIR, IL FAUT #BIENRENTRE.

ALORS NE PRENEZ PAS LA ROUTE EN AYANT BU.

SAM : DÉSIGNEZ UN "SAM, LE CAPITAIN DE SOIRÉE" / PRENEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN

TAXI VTC : RÉSERVEZ UN TAXI OU UN VTC / OU DORMEZ SUR PLACE !

#Bien Rentrer

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Permanences Service Habitat de la CCPL

(Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, **du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous** et de **14h à 17h sur rendez-vous** ainsi que le **vendredi** Renseignements auprès de **Daphné Dumesnil** 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le **1ers et 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h** Renseignements : 02.98.15.18.08 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, les **1ers et 3ème mercredis de 14h à 17h**.

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38.

Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey - Landivisiau

02.98.68.11.46

ADMR du Haut-Léon

Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon

02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougouvest

02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14

Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles :

- Rue du stade contre le club house
- Place de l'église près de l'agence postale communale



Prochaine parution des Echos : **semaine 5**

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie **pour le Samedi 20 Janvier** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse : mairie.plougouvest@wanadoo.fr - Rédaction et impression des Echos en Mairie